

Un observatoire pour renforcer l'accueil inclusif dans le Haut-Rhin



Pôle ressource handicap ©DR

Le Pôle ressource handicap du Haut-Rhin lance une démarche départementale pour mieux comprendre les besoins des familles et accompagner les structures accueillant des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Depuis 2025, le Pôle ressource handicap du Haut-Rhin (PRH68) porte une nouvelle mission : la création d'un observatoire départemental de l'accueil inclusif des mineurs de 0 à 17 ans. Cette démarche concerne les structures d'accueil du jeune enfant, les accueils de loisirs, les assistantes maternelles, les relais petite enfance ou encore les services jeunesse.

L'objectif est de **mieux comprendre les besoins des familles**, mais aussi **les difficultés rencontrées par les professionnels** afin de favoriser l'accès des enfants en situation de handicap aux activités de loisirs et aux structures de droit commun.

L'observatoire permettra également de disposer d'une **analyse territoriale et départementale** de l'inclusion, afin d'identifier les réalités propres à chaque secteur.

Un questionnaire anonyme pour recueillir la parole des familles

Pour alimenter cet observatoire, un questionnaire anonyme sera diffusé auprès des familles et des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, avec l'appui des partenaires et relais locaux. Cette consultation doit permettre aux parents de **partager leur expérience** de l'accueil de leur enfant, mais aussi de **mieux faire connaître les solutions d'accompagnement** existantes.

Le Pôle ressource handicap peut en effet conseiller et soutenir les structures afin de les aider à adapter leurs pratiques et à dépasser certains freins à l'accueil inclusif.

Une mobilisation collective autour de l'inclusion

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique partenariale associant notamment la CAF du Haut-Rhin, le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), les acteurs de la PMI, la MSA, les chargés de coopération territoriale (CTG) ainsi que les structures d'accueil du territoire.

Le PRH68 accompagne déjà les professionnels à travers différents dispositifs : appui téléphonique, accompagnement sur le terrain, sensibilisation collective, outils pédagogiques ou encore développement de projets inclusifs.

Le PRH68 en bref

- Accompagnement des structures accueillant des enfants de 0 à 17 ans
- Soutien aux professionnels de la petite enfance, de l'animation et de la jeunesse
- Conseils, sensibilisation et accompagnement à l'accueil inclusif
- Intervention dans les structures de droit commun du Haut-Rhin